

par Michel Godet

Professeur au CNAM,
membre du Conseil d'analyse économique
auprès du Premier ministre
et membre de l'Académie des technologies.
Administrateur d'AGIPI depuis 2008



Le bonheur dans le pré ou dans la ville ?

Attractif pour ses rivages et ses paysages, le pays des fromages et des cépages reste le désert vert de l'Europe avec 113 habitants au Km², soit une densité deux fois plus faible que celle du Royaume-Uni ou de l'Allemagne. Pourtant la population de l'Hexagone a augmenté de 60 % depuis 1946 et le nombre de foyers, c'est-à-dire de ménages s'accroît de 270 000 par an.

Dans les années cinquante Jean-François Gravier s'inquiétait de l'exode rural et évoquait comme

un repoussoir l'image de "Paris et du désert français". Dans les décennies qui ont suivi, la décentralisation et l'aménagement du territoire ont voulu chasser ce spectre aujourd'hui oublié, voire inversé. Les régions gagnant de la population sont situées au sud d'une ligne Avranches-Genève, alors quelles sont moins fécondes que le nord et l'est de la France...

Lors des précédents recensements trois régions perdaient de la population : Limousin, Auvergne et Champagne-Ardenne. En 2006, seule cette dernière perd des habitants malgré un solde naturel positif. La diagonale du vide s'est réduite comme une peau de chagrin.

La ruée vers l'ouest et le sud pour la qualité de vie

Comment expliquer cette ruée vers l'ouest, le sud, de dizaines de milliers de personnes par an ? Tout simplement par l'attractivité des territoires en question recherchés pour leur qualité de vie et de services publics (transports, éducation, santé), et une meilleure cohésion sociale. Les Franciliens qui s'en vont entre 30 et 54 ans au moment où l'on a des enfants

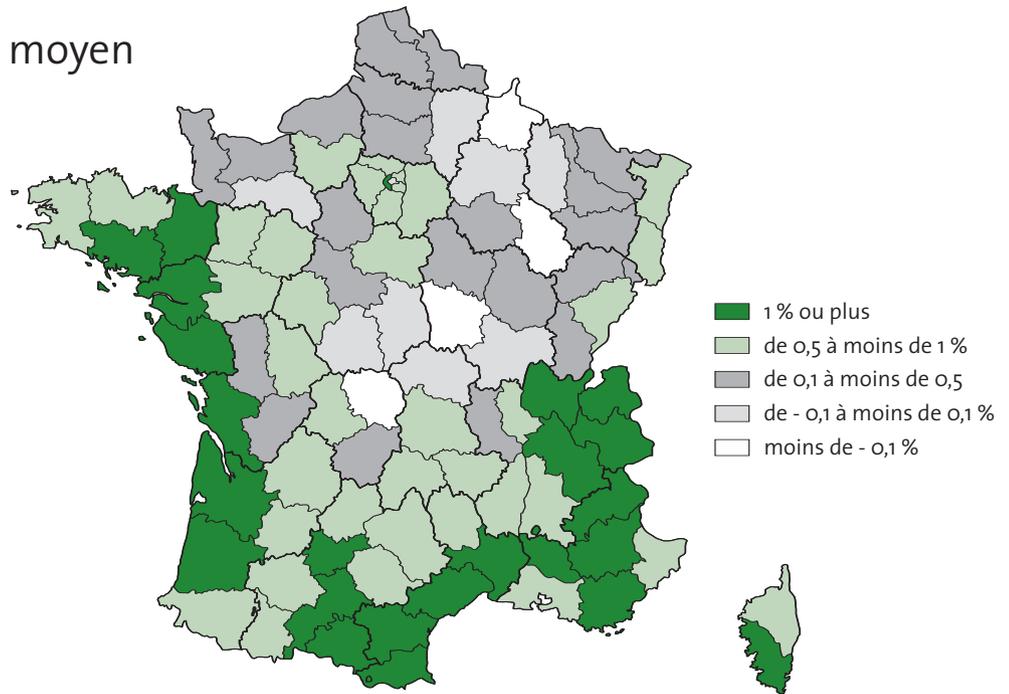
(le temps des balançoires), le font pour des raisons de coût du logement mais aussi de conditions et de qualité de vie. Moins d'encombrements, meilleures écoles, plus forte cohésion sociale et vie associative. Un chiffre fait réfléchir. Entre 1998 et 2006, la construction de logements neufs par tranche de 1000 habitants s'établit à 28 pour l'Ile-de-France, 48 pour le Limousin, 51 pour la Franche-Comté et 78 pour la Bretagne ! On construit non pas là où l'on vit mais là où on a envie de vivre ! Apparemment pas en Ile-de-France. Il est vrai que les crimes et délits (87 pour 1000 habitants, le score le plus élevé après la région PACA) y sont aussi deux fois plus nombreux que dans les régions en question. La sécurité des personnes et des biens fait aussi partie de la qualité de vie.

La région Ile-de-France connaît chaque année un solde migratoire négatif d'environ 80 000 personnes. L'Ile-de-France ne se dépeuple pas pour autant avec un excédent naturel de 110 000 personnes, elle contribue à 40 % de l'excédent naturel métropolitain et les départs sont en grande partie compensés par les migrations internationales entre 30 000 et 40 000 par an. La fuite des Franciliens est cependant très préoccupante pour l'avenir.

Reste à expliquer pourquoi la dynamique démographique des deux arcs atlantique et méditerranéen, remonte toute la chaîne des Alpes jusqu'à Genève et irrigue en profondeur les arrière pays jusqu'au pourtour sud du massif central ? Tout simplement parce que la pression foncière repousse loin des centres les employés qui peuvent servir les populations vieillissantes des zones résidentielles. Les retraités modestes devenus riches en capital (car leur bien a pris de la valeur) et pauvres en revenus, vendent, par exemple, leur maison à la Rochelle ou à Biarritz pour s'installer à Tarbes (à Pau, c'est trop cher !) où le foncier et les services aux personnes sont plus accessibles. Ce qui va susciter de nouveaux emplois de services qui trouveront aussi un logement moins cher que sur la côte. C'est ainsi que les inégalités de patrimoine et de revenus constituent un instrument efficace de répartition des populations dans les territoires et des revenus de transferts associés. A l'exception de l'Ile-de-France, le bonheur est donc dans les petites villes proches des prés ou dans les grandes villes bien desservies par les services de transports et de santé. C'est moins une question de choix que de contrainte de revenus.

Taux annuel d'évolution moyen de la population en % entre 1999 et 2006

Source : Insee,
Enquêtes annuelles
de recensement 2004-2006



L'économie présentielle des pôles d'attractivité

La présence sur un territoire de résidents permanents et de touristes induit des consommations de produits et de services et constitue, pour les territoires attractifs, une part importante, voire prédominante, de leur activité économique. Laurent Davezies¹ a bien montré que, en raison de cette économie "présentielle", les revenus issus de la production marchande à vocation exportatrice ne représentent, en moyenne, que le cinquième des revenus distribués dans un territoire. Le calcul est simple à comprendre : dans la plupart des régions, à l'exception des plus productives comme l'Île-de-France ou Rhône-Alpes, les revenus des retraités comptent pour 30 % du revenu disponible sur le territoire, ceux des emplois publics et des transferts sociaux pour 30 %, tandis que les revenus restants, issus de l'activité productive marchande, se répartissent pour moitié entre production destinée à la consommation locale et production exportée hors du territoire.

La majeure partie du revenu local ne dépend qu'indirectement de la production marchande, mais des revenus de transferts via les budgets publics dont les dépenses représentent en moyenne 54 % du PIB et 70 % du revenu des ménages. C'est la richesse des individus et des entreprises qui sert de base aux prélèvements,

alors que les transferts sont proportionnels au nombre d'habitants d'un territoire.

Les territoires dont le revenu s'accroît le plus rapidement sont précisément ceux que l'on croyait les grands perdants de la mondialisation : le monde rural, les villes petites ou moyennes, le littoral atlantique, les villes dénuées d'avantages "métropolitains". C'est ainsi que le Limousin a un revenu net (après impôts et transferts) par habitant proche de la moyenne nationale, et même supérieur à celui de l'Aquitaine, alors que son PIB par habitant y est inférieur de près de 20 % à la moyenne nationale et de 10 % à celui de l'Aquitaine. A contrario, l'Île-de-France produit 29 % du PIB français, mais ne retient que 23 % du revenu national.

Les débats nationaux sur les pôles de compétitivité à visée de production exportatrice ne doivent pas occulter ceux qu'il faudrait avoir sur les pôles d'attractivité à visée de production locale pour des populations en quête de qualité de vie et de services. Il est possible de développer l'activité et l'emploi dans une

région en incitant les détenteurs de revenus venant d'ailleurs à y vivre et/ou à y consommer.

Certains territoires ont mis au point des stratégies visant à attirer des retraités aisés, des jeunes actifs et à favoriser le développement d'activités. Les territoires gagnants de demain seront ceux qui, disposant ou non de pôles de compétitivité, auront su jouer la carte des pôles d'attractivité par leur qualité de vie et de services. Les champions seront capables, comme la Région Rhône-Alpes et les Pays de la Loire de jouer sur les deux tableaux de la création et de la dépense de richesse. La production pour la dépense locale ayant l'avantage de ne pas être délocalisable et ce d'autant moins que les contraintes du développement durable et les tendances de la production à la demande vont dans le sens de la proximité des productions. Après la globalisation, c'est bien la (re)localisation qui se prépare.

¹ Laurent Davezies :
La République et ses territoires, Seuil 2008.

“Certains territoires ont mis au point des stratégies visant à attirer des retraités aisés...”